

# DU CÔTÉ D'YÈVRES : LE TRAMWAY

On note dans les archives municipales de 1883 que l'Administration des Postes transportait par voiture à cheval le courrier de Bonneval à Brou et vice-versa. C'était le transport des Dépêches et Messageries. Ce service, confié à un entrepreneur, servait également au transport des voyageurs.

Sa suppression par une distribution à pied de Brou à Dangeau souleva les protestations des élus de la commune. Un moyen commode pour se rendre dans l'une des communes jalonnant le parcours disparaissait. Un autre allait révolutionner le transport : le tramway.

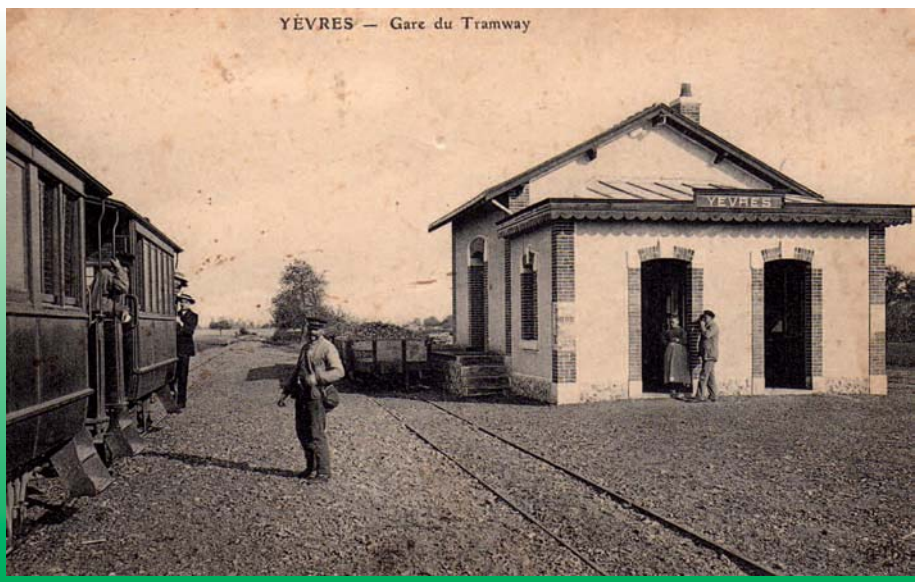
A partir de 1899 fut créé le premier réseau des tramways du département mais il fallut attendre 1908 pour que la ligne Bonneval-Brou fut mise en service.

Cette ligne desservait notamment Yèvres et, grâce aux correspondances, les voyageurs pouvaient à partir de Brou se rendre à Nogent-le-Rotrou, La Loupe, Chartres.

Les gares intermédiaires étaient bâties pratiquement sur le même modèle. On peut encore en voir le long de nos départementales, comme au lieu-dit Brétigny\* par exemple.

La gare d'Yèvres existe toujours (nos aînés l'appelaient la station) mais la ligne, les rails ont disparu depuis longtemps puisque les dernières voies furent déferrées en 1937.

La ligne de tramway Bonneval-Brou, à traction à vapeur sur voie métrique, passait par Alluyes, Saumeray, Brétigny, Yèvres. Elle était longue d'environ 25 km.



Voyons comment les divers conseils municipaux ont réagi, de la création de la ligne à sa disparition.

En 1903, le conseil municipal, présidé par Jules Delavallée, émet un avis favorable au projet de tramway reliant Bonneval à Brou. Il s'engage à ce que la commune fournisse le terrain pour l'emplacement de la « station » et participe pour moitié à l'acquisition des terrains nécessaires à l'assiette des déviations en dehors des voies publiques. L'enquête parcellaire est approuvée le 08.11.1903.

En 1906 la commune fait l'acquisition des terrains mais demande un arrêt supplémentaire sur la commune, près de Coulamert. Le conseil justifie ainsi sa demande : « un arrêt près de Coulamert rendrait de grands services aux hameaux de la Riffaudière, la Frichetière, Feugeray, Issay, Morville, Montemont et Bougeâtre pour aller à Brou ou à Bonneval ».

Cette demande ne sera pas suivie d'effet.

Avec la disparition définitive du tramway, le département propose aux communes concernées le rachat des infrastructures (gare, voies).

Le 28.02.1937, le conseil municipal, considérant que ni les bâtiments ni les terrains ne peuvent être utilisés par la commune, renonce à cette acquisition.

En 1939, revenant sur sa décision, le conseil décide d'acheter uniquement les

lignes et déviations provenant du tramway d'une superficie de 56a 13ca pour 680 fr.

En 1941, le ballast est récupéré, les pierres sont réparties sur les chemins ruraux et le terrain est aplani.

En mai 1945 il est décidé de vendre aux particuliers les portions et excédents de terrains.

Il est fait 9 lots et la vente se fera par adjudication à la bougie.

La vente a lieu le 18 novembre 1945 et rapporte la somme de 12 370 fr.

C'est en présence d'Emile Delavallée, Maire, Abel Brissard, Marcel Roquet, conseillers municipaux, François Hux, percepteur, que Monsieur Cyprien Chaboche et son épouse, née Coutant, font l'acquisition du 7<sup>e</sup> lot lors de l'adjudication.

Dans sa réunion du 24 décembre 1945, le conseil municipal se félicite de cette vente : « opération profitable aux intérêts communaux ». On ne pouvait en effet guère faire mieux !

Et la gare ? nous direz-vous.

A la requête du Préfet de l'époque, Albert Heumann, agissant pour le compte du Département, la gare fut mise en vente. Mr et Mme Chaboche-Coutant en firent l'acquisition le 17 janvier 1939.

Monsieur Cyprien Chaboche était une figure bien connue des Yévrais puisqu'il tint pendant de longues années un garage dans le bourg.

Selon Madame Chaboche, la gare servit d'abri momentané aux réfugiés pendant la dernière guerre et ce n'est que fin septembre 1943 que le couple prit réellement possession des lieux.

Madame Chaboche et sa fille Micheline nous ont donné l'aimable autorisation de photographier la gare qui est devenue une coquette maison d'habitation. Nous les en remercions vivement.

\* *Lieudit Brétigny, commune de Dangeau.*

